

**Jeudi 21 juin 2018**



## **Communiqué de presse**

### **La Région Île-de-France et Bpifrance lancent « L'accélérateur PME industrielles », un accompagnement sur mesure au service des ETI franciliennes de demain**

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance et Pierre-Oliver Brial, Président du club des ETI ont lancé ce jour « L'accélérateur PME industrielles », en présence d'Alexandra Dublanche, Vice-présidente chargée du développement économique.

Ce programme de soutien à des PME industrielles qui produisent en Île-de-France s'inscrit dans le cadre de la stratégie Smart Industrie, votée en juillet 2017 et dotée d'un budget de 300 millions d'euros sur la durée de la mandature. Cet accélérateur doit notamment permettre à 500 PME et ETI franciliennes de se convertir au numérique et de se former aux besoins de demain.

Valérie Pécresse a dévoilé les 21 entreprises (PME) industrielles lauréates du programme d'accélération pour l'année 2018. En moyenne, ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros et ont une trajectoire de croissance de 13% entre 2015 et 2017. Toutes ces entreprises sont en phase de recrutement pour l'année à venir et comptent en moyenne 77 collaborateurs.

La Région Île-de-France finance le tiers du coût du programme qui s'élève à 6 millions d'euros sur 4 ans pour 90 entreprises visées, soit 1 955 000 euros. Bpifrance finance, pour sa part, 900 000 euros. Le solde, soit la moitié du budget, est pris en charge par les entreprises participantes.

Les candidatures pour l'année 2019 sont d'ores-et-déjà ouvertes, jusqu'au 28 septembre 2018, sur le site :

[https://www.sphinxonline.com/SurveyServer/s/ACCELERATEUR1/AccPMI2\\_IDF\\_Reponsesdu dirigeant/questionnaire.htm](https://www.sphinxonline.com/SurveyServer/s/ACCELERATEUR1/AccPMI2_IDF_Reponsesdu dirigeant/questionnaire.htm)

Peuvent candidater les PME qui produisent en Île-de-France et souhaitent franchir une étape dans leur développement, et dont le chiffre d'affaires est compris entre 5 et 50 millions d'euros.

Les PME industrielles seront sélectionnées pour leur potentiel de croissance. Elles seront accompagnées sur une durée de 24 mois, afin de tendre vers le statut ETI (200 actuellement en Ile-de-France). En effet, les ETI sont fortement créatrices d'emplois et de valeur à long terme, leur développement est essentiel pour faire de l'Île de France le berceau de la renaissance industrielle française.

#### Le programme Accélérateur PME industrielles

Il propose :

- Un accompagnement stratégique et opérationnel réalisé par des consultants sur les leviers de compétitivité (export, innovation, croissance externe, transformation digitale, industrie 4.0...) de chacune des entreprises accélérées.
- 8 séminaires de formation délivrés par Centrale Supélec pour donner des clés de réflexions aux dirigeants sur leurs orientations stratégiques.

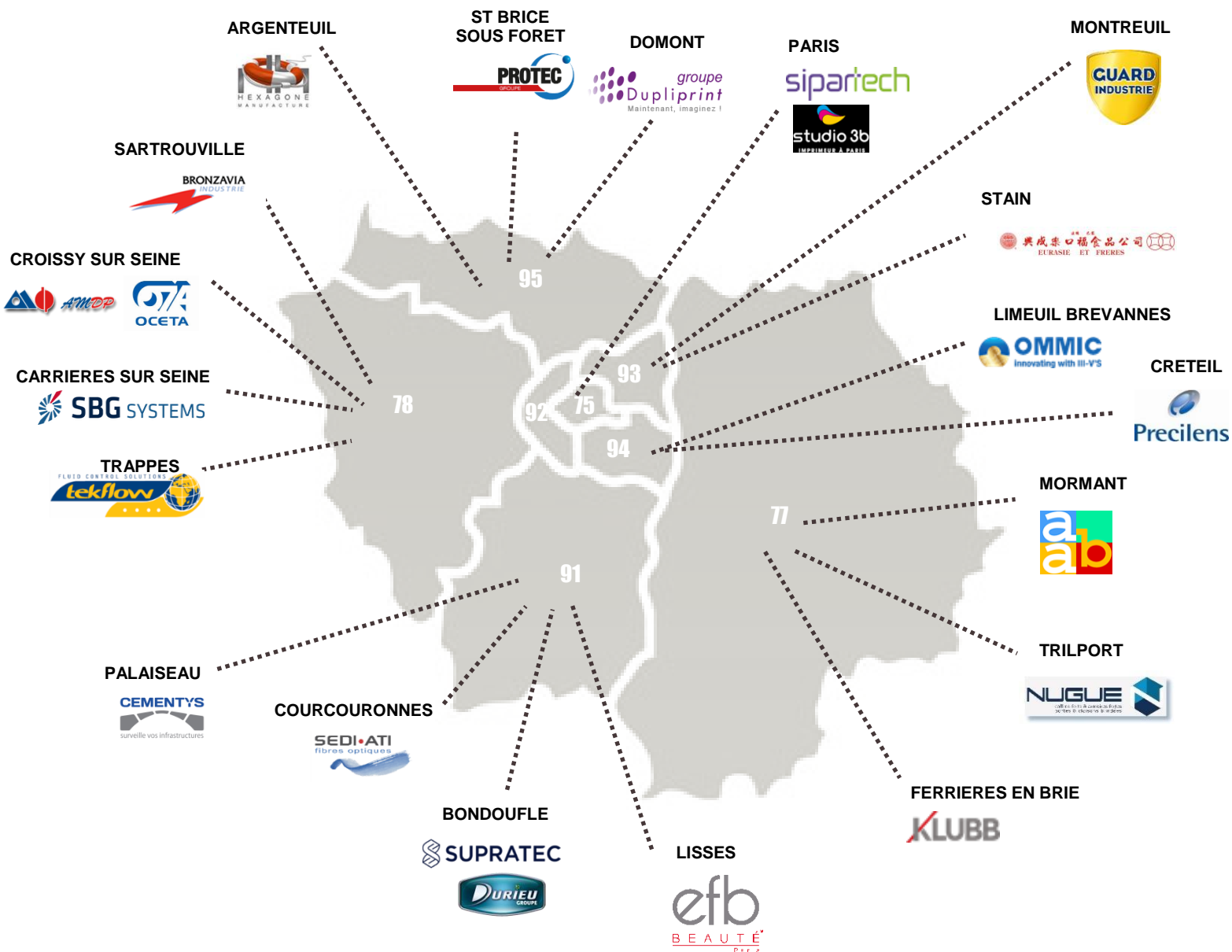
**Il concernera 90 entreprises sur 4 ans** (3 promotions seront lancées successivement de 2018 à 2020) avec l'objectif d'accroître de 10 % le nombre d'ETI industrielles en Ile-de-France dans les 3 à 5 ans à venir. Au-delà du seuil (passage PME/ETI), les entreprises accélérées devraient voir leurs effectifs et leur chiffre d'affaires croître de 20 % en 3 ans.

Le coût de ce programme s'élève à **6 millions d'euros sur les 4 ans** :

- La subvention régionale s'élève à 1 955 000 euros (1/3) pour l'ensemble du programme,
- La participation de Bpifrance s'élève à 900 000 euros,
- La participation Entreprise s'élève à 3 180 000 euros, soit 35 000 euros TTC euros par entreprise.

Pour en savoir plus sur le dispositif : <https://www.iledefrance.fr/economie-agriculture/un-accelerateur-de-croissance-pme-industrielles-2018>

# LA PROMOTION 21 PME DE CROISSANCE



- AMDP OCETA
- **ATELIER ARTISTIQUE DU BETON \***
- **BRONZAVIA INDUSTRIE \***
- CEMENTYS
- DUPLI PRINT
- EURASIE ET FRERES
- **EUROFEEDBACK \***
- GELEV
- Groupe DURIEU
- **GUARD INDUSTRIE \***
- HEXAGONE MANUFACTURE
- **LABORATOIRE PRECILENS \***
- NUGUE
- OMMIC SAS
- **PROTEC \***
- **SBG SYSTEMS \***
- **SEDI-ATI Fibres Optiques \***
- SIPARTECH
- STUDIO 3 B
- **SUPRATEC \***
- TEKFLOW

\* Lauréats UP



Contacts presse :

Pour la Région Ile-de-France : [servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr) / 01 53 85 66 45

Pour Bpifrance : [laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr](mailto:laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr) / 01 41 79 85 38